VILLE DE
PARIS

BALADE URBAINE
CLIMAT

MAIRIE
DU DIX

- Air
- Biodiversité
- Chaleur (forte)
- Déchets
- Eaux
- Économie circulaire
- Économie d'énergie
- Espace public - Aménagement
- Mobilité
- Rénovation thermique
- Social
- Végétalisation

Parcours 4

Pergola végétalisée 6

Rénovation thermique 8

Square ombragé 11

Éco-rénovons PARIS 12

Jardin public 14

Cour oasis 16

Îlots de fraîcheur 18

Rue zéro déchet 20

Square et agriculture urbaine 22

Rue aux écoles 24

Pérénnisation d'un piste cyclable 27

Publication **Ville de Paris** - Septembre 2022

Directeur de publication **François Croquette**

Balades urbaines Climat élaborées dans le cadre de la révision du Plan Climat Air Energie Territorial

Conception graphique et éditoriale **DTEC - Pôle Climat**

Crédits photos @Ville de Paris **DTEC** - Pôle Climat **DCPA - SLA 8-9-10** (page 16) **Antoine Polez** (pages 18-19)

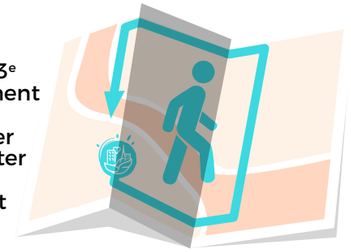

En 2018, le Conseil de Paris adoptait le 3e opus du Plan Climat de Paris. Ce document dessinait une vision à l'horizon 2050, les principales actions par domaine à mener d'ici 2030, ainsi que les plaidoyers à porter au niveau de différentes instances pour mener Paris vers la neutralité carbone et des réponses adaptées aux évolutions climatiques.

En 2022, la Ville de Paris engage la révision[1] du Plan Climat dans un triple objectif : plus vite, plus local, plus juste. Tout en maintenant le cap de la neutralité carbone, d'un territoire 100 % EnR et adapté aux changements climatiques en 2050, cette révision s'inscrit dorénavant dans le triptyque :

- Accélération de l'action
- Territorialisation
- Renforcement du volet social du plan climat

Ouvrant la discussion sur les priorités d'actions des six prochaines années et des besoins pour une action de tou.te.s et à tous les niveaux, des balades urbaines climat sont proposées entre octobre et décembre 2022 afin de donner à voir les réalisations à l'échelle de l'arrondissement, mais aussi d'évoquer les projets et les expérimentations en cours sur le territoire. Ces déambulations permettront de s'exprimer aussi bien sur les îlots de fraîcheur, la rénovation thermique des bâtiments, l'aménagement de la ville et du quartier, la végétalisation de l'espace public et la biodiversité, la préservation de la ressource en eau, la mobilité, les énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air, les déchets et l'économie circulaire, l'agriculture urbaine ou encore l'alimentation durable.

Elles sont généralement composées d'une dizaine d'étapes, réparties sur un parcours de 2 km environ. Réactions, ressentis et propositions seront collectés pour contribuer à la rédaction du Plan Climat 2024-2030.

---

[1] *Conformément à l'article L.229-26 du code de l'environnement, les Plans Climat-Air-Energie-Territoriaux (PCAET) des collectivités doivent être réajustés tous les 6 ans.*

Parcours

Objectifs

*Sorte de **marche bilan** permettant de visiter une cour oasis, une rue aux écoles et d'autres réalisations de l'arrondissement (ex : ilot de fraîcheur, nouvelle piste cyclable...) et en même temps, marche pour définir les axes d'amélioration sur ce même parcours.*

11 étapes

Longueur : 2,2 km environ

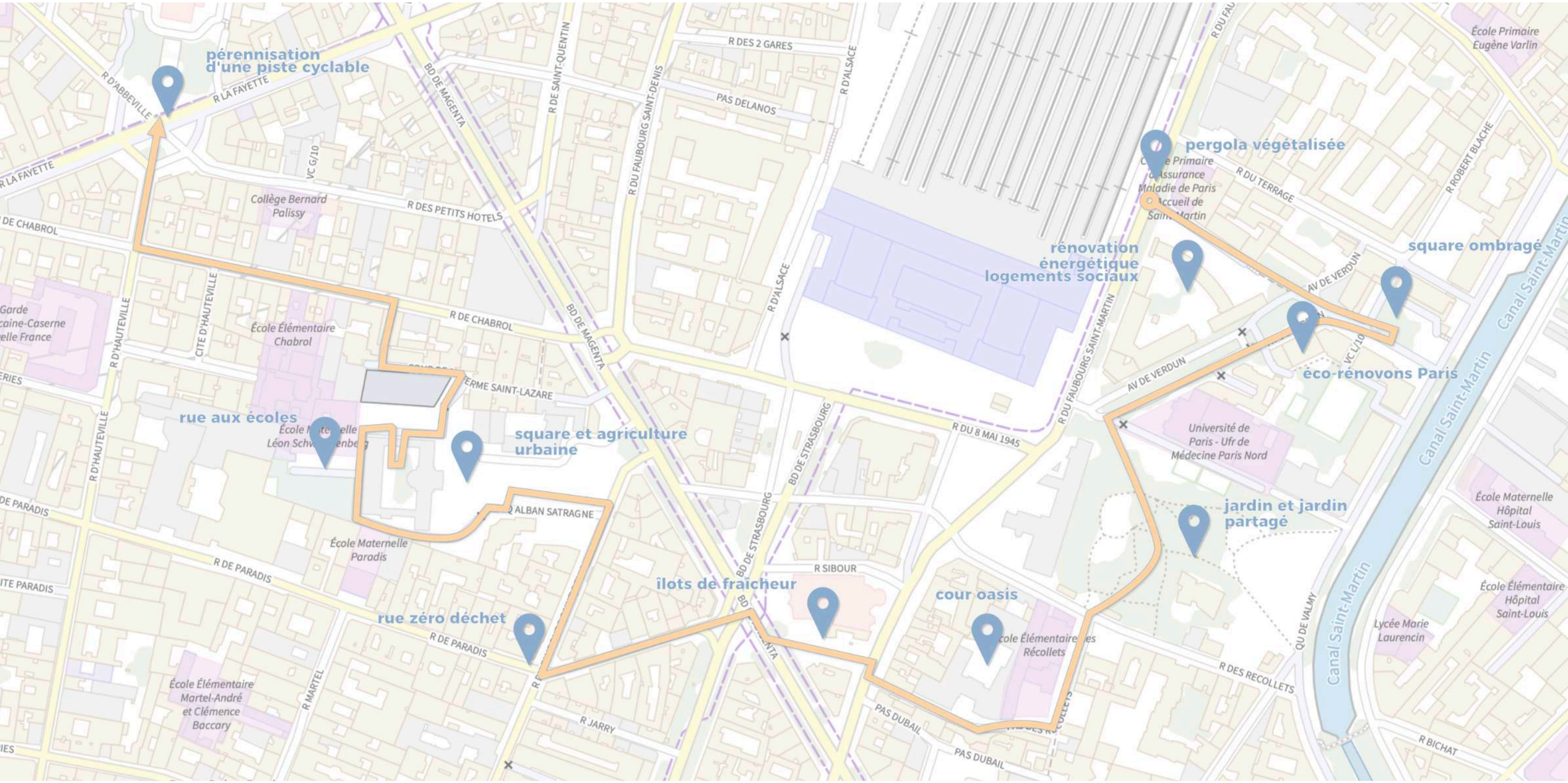

Pergola végétalisée

Projet élaboré suite à la proposition du Collectif « Verdir le Faubourg Saint-Martin ».

Lauréat du budget participatif 2015.

Budget prévisionnel : 200 000 euros + travaux supplémentaires pour le renforcement des fondations suite aux sondages du sous-sol.

Descriptif de la proposition

La rue du faubourg Saint Martin entre la gare de l'Est et la sortie de métro Château-Landon est très peu animée et peu agréable pour les piétons. Pourtant cette portion de voie est un trait d'union entre le nord de l'arrondissement et la gare de l'est. De plus, ce parcours est très utilisé et présente un paysage ferroviaire typique du quartier.

Il nous semble intéressant de valoriser cet endroit et d'imaginer un aménagement qualitatif. L'idée proposée est de créer une pergola végétalisée sur le trottoir le long des voies de la gare de l'Est.

La structure de la pergola pourrait s'inspirer du dessin des auvents couvrant les quais de la gare (sorte de Y métallique). Un réseau de câble métallique en partie haute assurerait la propagation d'une végétation en partie haute et permettrait d'avoir un cheminement ombragé en été.

La pergola est constituée d'une succession de portiques. Chacun des poteaux supporte 2 poutres issues des auvents de 2 portiques successifs à l'exception de ceux des extrémités .

Les câbles en acier inox qui permettent aux plantes de se développer sont accrochés uniquement sur les solives.

Chaque auvent possède une inclinaison différente de l'auvent précédent et du suivant afin de créer un effet « vague » les inclinaisons varient entre 5°, 15°,25°.

Les végétaux sont plantés en pleine terre, dans des fosses de 70 cm de profondeur.

Longueur : 79 m

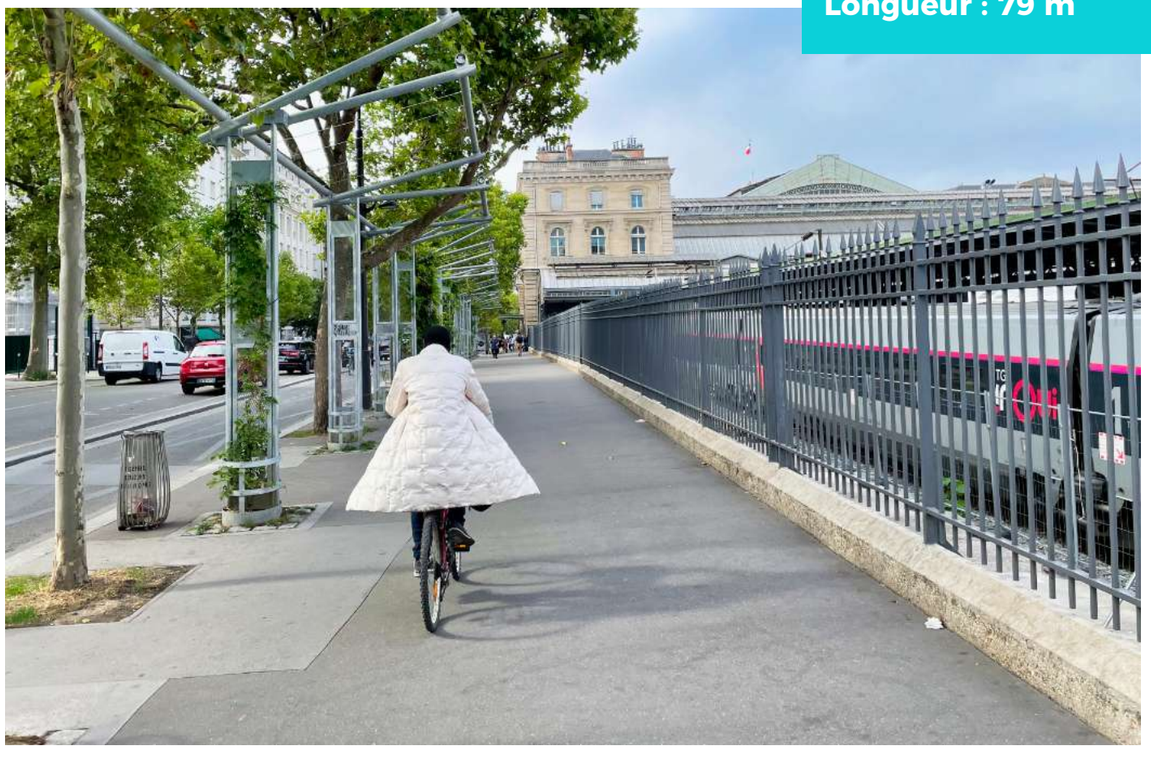

Située au niveau du 180, rue du Faubourg Saint-Martin

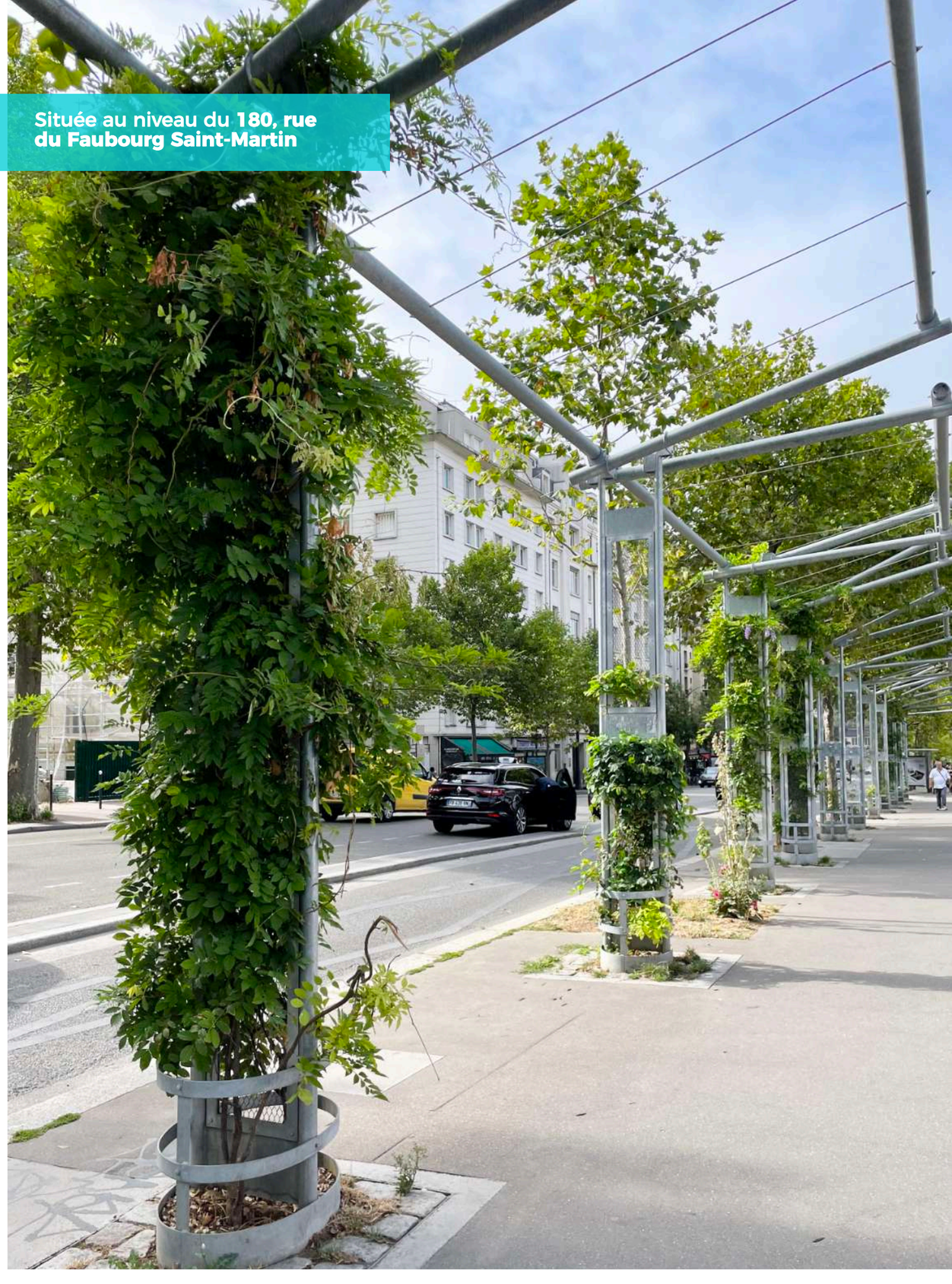

Rénovation thermique

Logements sociaux

ICF HABITAT LA SABLIERE

Construction entre 1952 et 1957

L'ensemble immobilier de 128 logements sociaux, est composé de trois bâtiments, allant de R+7 à R+9, répartis autour d'une grande cour commune et d'une petite cour secondaire. Il dispose de commerces en RDC, de caves en sous-sol et de trois ascenseurs.

Le programme se développe sur une surface habitable de 8 720 m² soit 9 592 m² de surface utile.

Le programme de rénovation

- Isolation par l'extérieur de l'ensemble des façades avec finition décorative à l'identique ;
- Rénovation du système d'eau chaude sanitaire par la mise en place d'un système collectif doté d'une mini cogénération ;
- Remplacement des menuiseries extérieures ;
- Réfection de la VMC (système auto-réglable).

1 726 560 €

Subvention Ville de Paris forfait logement durable **180€/m²**

265 632 €

Subvention Ville de Paris Amélioration Qualité de Service de la résidence

5 606 970 €

Montant total de l'opération

164 -170, rue du Faubourg Saint Martin

3

Immeubles

regroupant 128 logements sociaux

163

Avant

consommation d'énergie primaire

En kWhep/m²/an

86

Après

consommation d'énergie primaire

En kWhep/m²/an

48%

Baisse

de consommation d'énergie primaire

667 €

Économie

moyenne estimée par logement /an

Le kWhep (kilowatt/heure d'énergie primaire) est l'unité de mesure utilisée dans la réglementation thermique ou lors d'un diagnostic de performance énergétique. Contrairement au kWh électrique facturé, le kWhep tient compte de l'énergie nécessaire à la production et au transport de l'électricité.

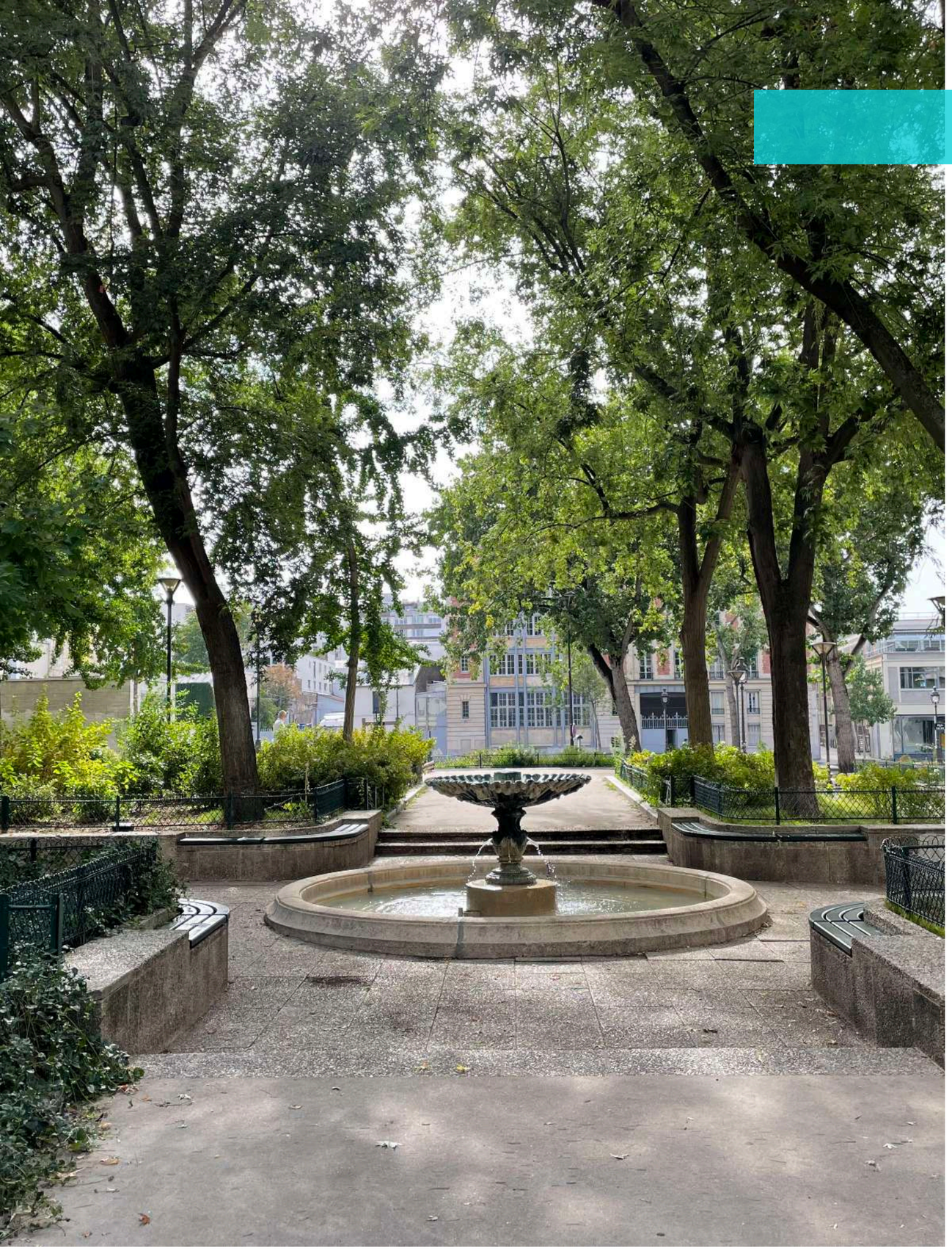

Square ombragé

Place Raoul Follereau

Située dans le quartier de l'Hôpital-Saint-Louis, la place Raoul Follereau surplombe de quelques marches le quai de Valmy qui longe le canal Saint-Martin.

Elle accueille le square du même nom.

Un projet d'animation et de rénovation de la place est lauréat au **budget participatif 2018.**

Ce projet vise à :

- *Développer des espaces de jeux : parcours marqués au sol, réinvestissement du terrain de boule, mur d'escalade, création de murs d'expression*
- *Aménager la place en "place de village" avec l'installation de bancs, de chaises longues, des barnums, d'un cabanon.*
- *Installer des panneaux d'information sous les arcades.*
- *Créer une fresque collective encadrée par un artiste depuis le Club Tournesol, en passant par l'avenue de Verdun jusqu'à l'impasse Boutron.*

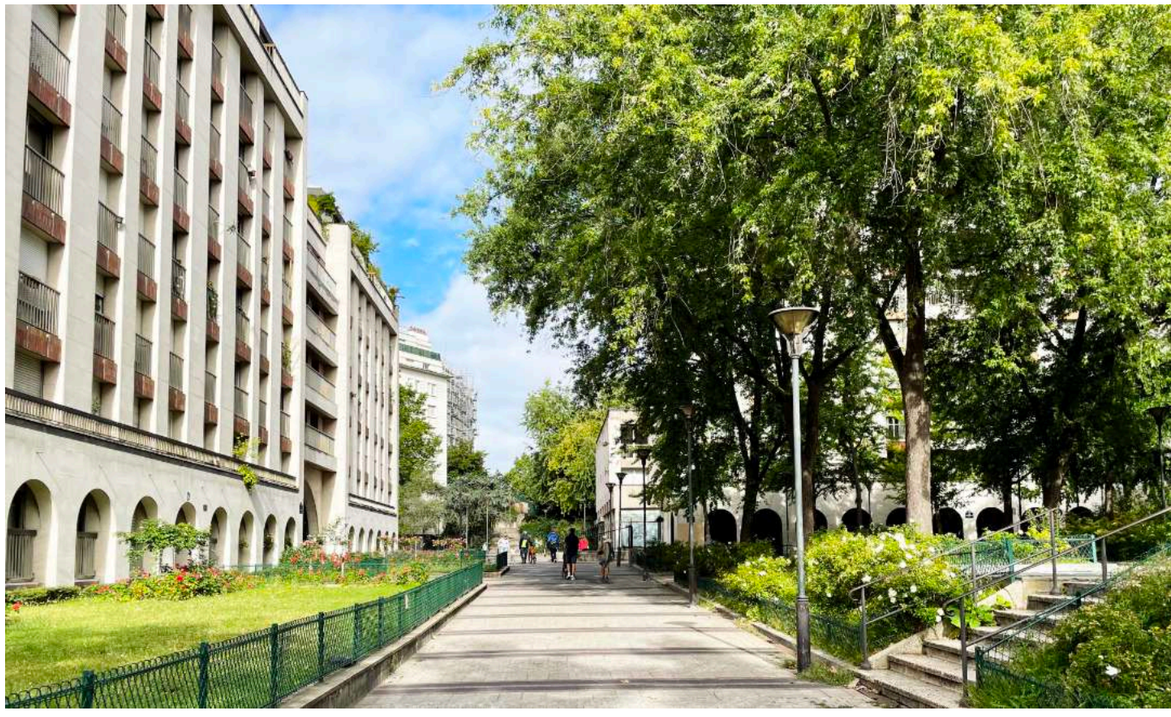

Éco-rénovons PARIS

Co-propriété de 68 logements

Construction en 1980

Éco-rénovons Paris est un programme de la Ville de Paris qui vise à encourager la rénovation énergétique des immeubles d'habitat privé, réduire leur impact environnemental et lutter contre la précarité énergétique.

En 2018, à la clôture des appels à candidature, 536 copropriétés représentant près de 33 000 logements ont été reçues lauréates dans le dispositif Éco-rénovons Paris.

Pour poursuivre et accélérer la dynamique engagée sur la massification de la rénovation des logements, la Ville de Paris vient de lancer le dispositif Éco-rénovons Paris 2, un programme qui permet aux copropriétaires de bénéficier d'aides ainsi que d'un accompagnement gratuit dans le cadre d'un projet de rénovation globale.

L'objectif : rénover 22 500 logements privés d'ici 2026, soit près de 2,5 fois plus qu'Éco-rénovons Paris 1.

*Le programme **Éco-rénovons Paris 2** est doté de plus de moyens et d'un budget à hauteur de 58 millions d'euros pour aider les copropriétaires à financer leurs travaux et bénéficier d'un accompagnement personnalisé. L'Agence Parisienne du Climat est la porte d'entrée unique pour accéder à ce dispositif.*

Terrains de pétanque ombragés, avenue de Verdun

22- 24 avenue de Verdun

553 800€
Montant total

155
Avant
consommation d'énergie primaire
En kWhep/m²/an

90
Après
consommation d'énergie primaire
En kWhep/m²/an

41%
Baisse
de consommation d'énergie primaire

8150€
Coût
moyen par logement

Le kWhep (kilowatt/heure d'énergie primaire) est l'unité de mesure utilisée dans la réglementation thermique ou lors d'un diagnostic de performance énergétique. Contrairement au kWh électrique facturé, le kWhep tient compte de l'énergie nécessaire à la production et au transport de l'électricité.

Source : Agence parisienne du climat

CoachCopro

Gratuite et indépendante, CoachCopro est la plateforme d'accompagnement des copropriétés dans leurs projets de rénovations énergétiques. Elle a été développée par l'Agence Parisienne du Climat en 2013, puis déployée depuis dans de nombreux territoires de France métropolitaine.

Jardin public

14, rue des Récollets

Jardin Villemin et jardin partagé

Surface 1,97 ha

Le jardin Villemin est situé dans le quartier de l'Hôpital Saint-Louis. Il abrite Le Poireau agile, le premier jardin partagé parisien créé dans un espace vert.

Le jardin est agrandi à quatre reprises en 1980 (au nord), en 1986 (à l'est), en 2000 (doublement de la superficie) et en 2007 (au sud).

Il comporte une grande pelouse vallonnée donnant sur le canal, une mare, un kiosque à musique, des aires de jeux pour enfants et des terrains de sports collectifs.

Une fontaine intitulée Enfant au dauphin et tritons, du sculpteur Marie Auguste Martin et datant de 1846, est installée dans le jardin. Elle était l'une des 30 fontaines installées sur les trottoirs de la rue du faubourg Saint-Martin.

Avant la construction du jardin, l'emplacement avait été réservé pour la construction d'un échangeur entre deux autoroutes dans le cadre du plan autoroutier pour Paris. Le jardin ne doit donc son existence qu'à l'abandon de ce projet suite à l'hostilité des riverains conjuguée au choc pétrolier de 1973.

Le Poireau agile *est le nom du jardin partagé créé en 2005 et géré par l'association Ville Mains Jardins. Les parcelles sont cultivées soit collectivement, soit individuellement (par un ou plusieurs jardiniers adhérents). Aujourd'hui, le jardin dispose de 50 parcelles pour une surface d'environ 220 m².*

Il promeut la gestion écologique de l'environnement et la découverte de la biodiversité.

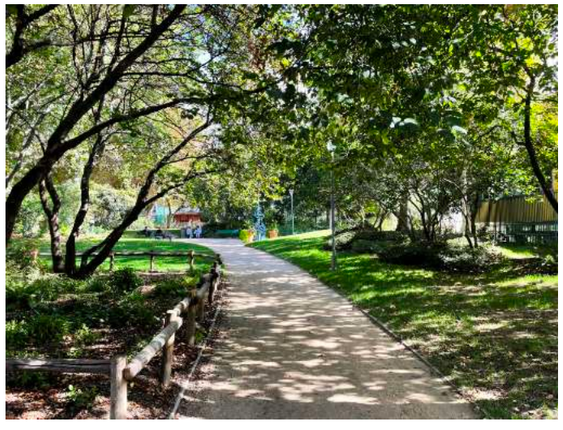

Cour oasis

19, passage des Récollets

École élémentaire Récollets

Les cours de récréation des écoles et collèges parisiens sont progressivement transformées en cours oasis.

L'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous. La cour de récréation est en effet un microcosme social. Son aménagement et son usage peuvent véhiculer les valeurs citoyennes et républicaines : respect des autres et notamment égalité fille-garçon, respect de l'environnement et vivre ensemble.

Cette initiative est issue de la stratégie de résilience de Paris, adoptée au conseil de Paris en septembre 2017, visant à renforcer la capacité du territoire à faire face aux grands défis climatiques et sociaux du XXIe siècle.

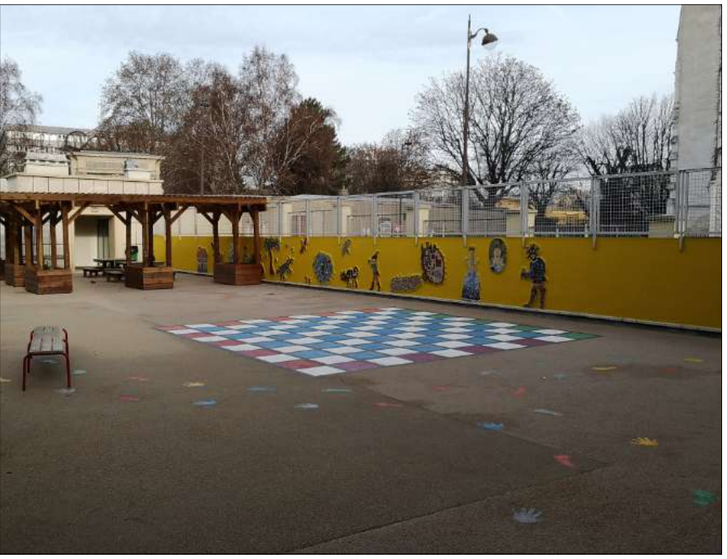

Crédit photos : Ville de PARIS / SLA 8. 9. 10

Davantage de végétal, moins de bitume, de l'ombre, des fontaines, des revêtements innovants contre la chaleur : les Cours Oasis sont pensées pour devenir des îlots de fraîcheurs, et pour adapter nos écoles à l'urgence climatique.

La stratégie de résilience de Paris, adoptée au Conseil de Paris en septembre 2017, vise à renforcer la capacité du territoire à faire face aux grands défis climatiques et sociaux du 21e siècle.

Les cours des écoles et des collèges ont été identifiées comme des leviers importants : elles **représentent plus de 70 hectares** de surface et sont réparties de manière homogène sur le territoire.

L'objectif de la Ville de Paris au travers ces Cours Oasis est de rendre les cours d'écoles plus accessibles, en dehors des périodes scolaires, aux habitants du quartier lors d'épisodes de fortes chaleurs.

Le rôle du CAUE de Paris

Le CAUE de Paris accompagne, depuis toujours, les établissements scolaires dans la définition de leurs projets de réaménagement de cour de récréation.
Depuis 2017, il s'est engagé dans le projet des cours Oasis avec la Ville de Paris. Dans ce cadre plusieurs actions sont menées : ateliers de co-conception, formations des professionnels, chantiers participatifs...

Qu'est ce qu'une cour oasis ?

Définition, enjeux et objectifs

Il n'y a pas une cour Oasis, mais bien des cours Oasis, car c'est avant tout une question de contexte ! Si les "ingrédients" sont les mêmes, chaque école, chaque cour, chaque équipe donne lieu a un projet spécifique.

Les cours Oasis sont pensées comme des îlots de fraîcheur, proposant un espace mieux partagé par tous et axé sur le bien-être des enfants. Les cours rénovées proposent des espaces plus naturels, d'avantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace. Les nouveaux usages proposés souhaitent répondre aux besoins fondamentaux des enfants et des adolescents de mouvement, d'exploration et de contact avec la nature.

- *Mieux répartir les espaces de la cour pour équilibrer les occupations de tous les enfants : filles/garçons, grands/petits, énergiques/calmes*
- *Terrain de sport décentré, plusieurs espaces de jeu, création de boucle de circulation, de course ou de vélo en "sol dur"*
- *Désimperméabiliser et retrouver un sol vivant pour mieux gérer les eaux de pluie et favoriser la biodiversité*
- *Équilibrer les sols perméables et imperméables pour infiltrer directement l'eau de pluie, se déconnecter du réseau, enrichir les sols pour rétablir la trame brune*
- *Favoriser les matériaux naturels, biosourcés, réemployés*
- *Végétaliser la cour, avec des plantes accessibles aux enfants pour rafraîchir et explore*
- *Proposer une offre ludique plus variée et moins centrée sur une structure de jeux unique*
- *Installer des espaces calmes et pédagogiques*
- *Installer des fontaines pour permettre aux enfants de boire facilement dans la cour et créer des zones d'ombre*

La création d'une cour Oasis est une transformation globale qui va modifier les pratiques de la cour, c'est donc un grand changement pour l'école, les enfants, les équipes, les parents et les gestionnaires. Afin d'accompagner au mieux tous ces publics, de nombreux documents sont produits et mis à disposition par le CAUE de Paris.

Source : CAUE de Paris

Le CAUE n'a pas accompagné les services de la Ville pour l'école des Récollets. Néanmoins, au regard du rôle très important qu'il joue depuis quelques années, il apparaît important de le mentionner.

Îlots de fraîcheur

Square Saint-Laurent

Fermé actuellement en raison des travaux sur la toiture du presbytère. Suspicion de présence de plomb dans les terres et sur les jeux.

Il est situé à côté de l'église Saint-Laurent qui lui a donné son nom. Cette église à la façade néogothique fut élevée à l'emplacement d'une basilique mérovingienne, vers 1429, et subit de nombreuses transformations jusqu'en 1870. C'est un îlot de fraîcheur en période de forte chaleur.

Vers le 6e siècle, un cours d'eau coulait à l'emplacement du jardin.

On y trouve une aire de jeux pour enfants, des points d'eau potable et un jardin partagé.

Fondé en 2013, le jardin partagé Saint-Laurent est né de la volonté de créer un lieu de jardinage solidaire et ouvert. Co-animé par les associations Emmaüs Solidarité et Jardins et PLU's, le jardin partagé Saint-Laurent accueille habitants et sans domicile fixe toute la semaine.

Crédit photo : Antoine Polez - Ville de Paris

68, boulevard Magenta

Crédit photo : Antoine Polez - Ville de Paris

Rue zéro déchet

Expérimentation lancée en 2018

Rue de Paradis

Le Zéro Déchet, c'est quoi ?

Le Zéro Déchet, c'est adapter nos modes de production et de consommation à une logique d'utilisation responsable des ressources naturelles et de l'énergie, pour éviter au maximum l'incinération ou la mise en décharge.

C'est une démarche simple, qui consiste à adopter quelques écogestes, et qui permet ainsi à chacune et à chacun, au quotidien, de réduire sa production de déchets.

Il s'agissait de dresser un état des lieux des problématiques et d'expérimenter des solutions à l'échelle de la rue Paradis, choisie parce qu'elle est représentative de la diversité de l'arrondissement.

Les enjeux étudiés comprennent :

- L'accompagnement des habitants et des usagers de bureaux au mode de vie **Zéro Déchet** et au tri, la mise en place de dispositifs de partage et de don, l'adaptation des locaux poubelles et des points de collecte ;
- L'accompagnement des commerces et restaurateurs vers la redistribution des invendus, le tri, le traitement des cartons et palettes, la réduction des consommables (pailles, couverts, emballages) ;
- La prévention des encombrants et des déchets sauvages par l'organisation de la collecte municipale, la création de points de massification, la coordination des dispositifs de réemploi et de réparation, la signalétique, la participation citoyenne et la verbalisation ;
- La collecte et le traitement local des bio-déchets.

Bilan en décembre 2019

-18%
Ordures ménagères dans les bacs verts

-4,5%
Emballages et plastiques dans les bacs jaunes

+10%
Tendance parisienne

Si les Parisiens utilisent davantage les bacs jaunes, c'est qu'ils ont adopté les gestes de tri, tandis que les résidents de la rue de Paradis ont réussi à réduire leur consommation d'emballages

Source : Mairie du 10

Sur les 35 composteurs collectifs installés à la demande des habitants dans des immeubles du 10e, 10 l'ont été dans le quartier de la rue de Paradis

Sur les 217 lombricomposteurs distribués aux habitants du 10e, 80 l'ont été dans le quartier de la rue de Paradis

Square et agriculture urbaine

107, bis rue du Faubourg Saint-Denis

Square Alban Satragne

Superficie : 3400 m²

Le square est ouvert en 1963 par la Ville de Paris sur une partie de l'ancienne prison Saint-Lazare, située dans l'enclos du même nom, démolie en 1935 et remplacée par l'hôpital Saint-Lazare qui ferme fin 1998.

A la suite d'une importante concertation menée auprès des habitants, le jardin a été rénové et agrandi en 2020. Il offre un accès plus visible vers la médiathèque Françoise Sagan et le gymnase Marie Paradis depuis la rue du faubourg Saint-Denis.

À l'issue des travaux, le square est agrandi de 1 000 m² et accueille une aire de jeux pour les 4 à 12 ans, une cage de jeux de ballons, des agrès sportifs, des tables de pique-nique, un jardin partagé…

Médiathèque Françoise Sagan

Le projet de la médiathèque a été confié à l'agence d'architecture Bigoni-Mortemard. La surface totale est de 4300 m², dont 2600 ouverts au public, soit l'une des plus grandes bibliothèques municipales de Paris. On peut y découvrir un jardin intérieur de 1000 m²,inspiré des cloîtres méditerranéens, ce qui en fait un îlot de fraîcheur très agréable.

La médiathèque François Sagan présente un toit-terrasse propice à l'agriculture urbaine. Le site, d'une surface exploitable de 600 m², a fait l'objet d'un appel à projets dans le cadre des ParisCulteurs. Le projet lauréat retenu, **Chez Françoise**, est porté par la société d'agriculture urbaine **Cultures en Ville**. Elle produira fruits et légumes en buttes de cultures et les productions seront vendues sur place sous forme de paniers.

La toiture accueillera également des ateliers pédagogiques, de la petite restauration et des évènements culturels. La toiture de l'école Léon Schwartzenberg, située à proximité immédiate, sera également cultivée pour compléter les paniers.

Cultures en ville a pour vocation de convertir les espaces urbains délaissés en véritables jardins suspendus.

A Paris, elle a créé et exploite une ferme urbaine, installée en toiture, dans le parc Suzanne Lenglen dans le 15e arrondissement.

Rue aux écoles

Rue Léon Schwartzenberg

La rue doit son nom à Léon Schwartzenberg, un cancérologue qui milita pour la cause des sans-abris et des étrangers en situation irrégulière.

Elle permet l'accès notamment :

- À l'école maternelle Léon Schwartzenberg, sise au n° 11
- Au Pari's des Faubourgs (Lieu d'accueil parents/enfants, groupes de parole, temps de parents, accueil petite enfance, centre socio-culturel)

Expérimentées dans le cadre du déconfinement pour le respect de la distanciation physique et contre la pollution, les « rues aux écoles » se multiplient à Paris. Ces piétonisations de voies ont pour objectif de sécuriser le trajet des enfants jusqu'à leur établissement.

Parmi les 168 rues aux écoles de Paris, 114 ont été créées depuis le lancement de cette opération à l'été 2020. 204 établissements scolaires sont concernés.

Depuis la rentrée 2021, six écoles du 10e bénéficient de ce cadre apaisé :

- L'école de la rue Legouvé
- L'école de la rue Boy-Zelenski
- L'école de la rue Léon Schwartzenberg
- L'école de la rue Pierre Bullet
- L'école de la rue Belzunce
- L'école de la rue Louis Blanc

Perspectives 2022/2023

- 30 nouvelles rues aux écoles apaisées dans Paris
- 24 nouvelles rues aux écoles aménagées et végétalisées

Entre novembre 2022 et mars 2023, plus de 3500m² seront débitumés et végétalisés et plus de 60 arbres seront plantés.

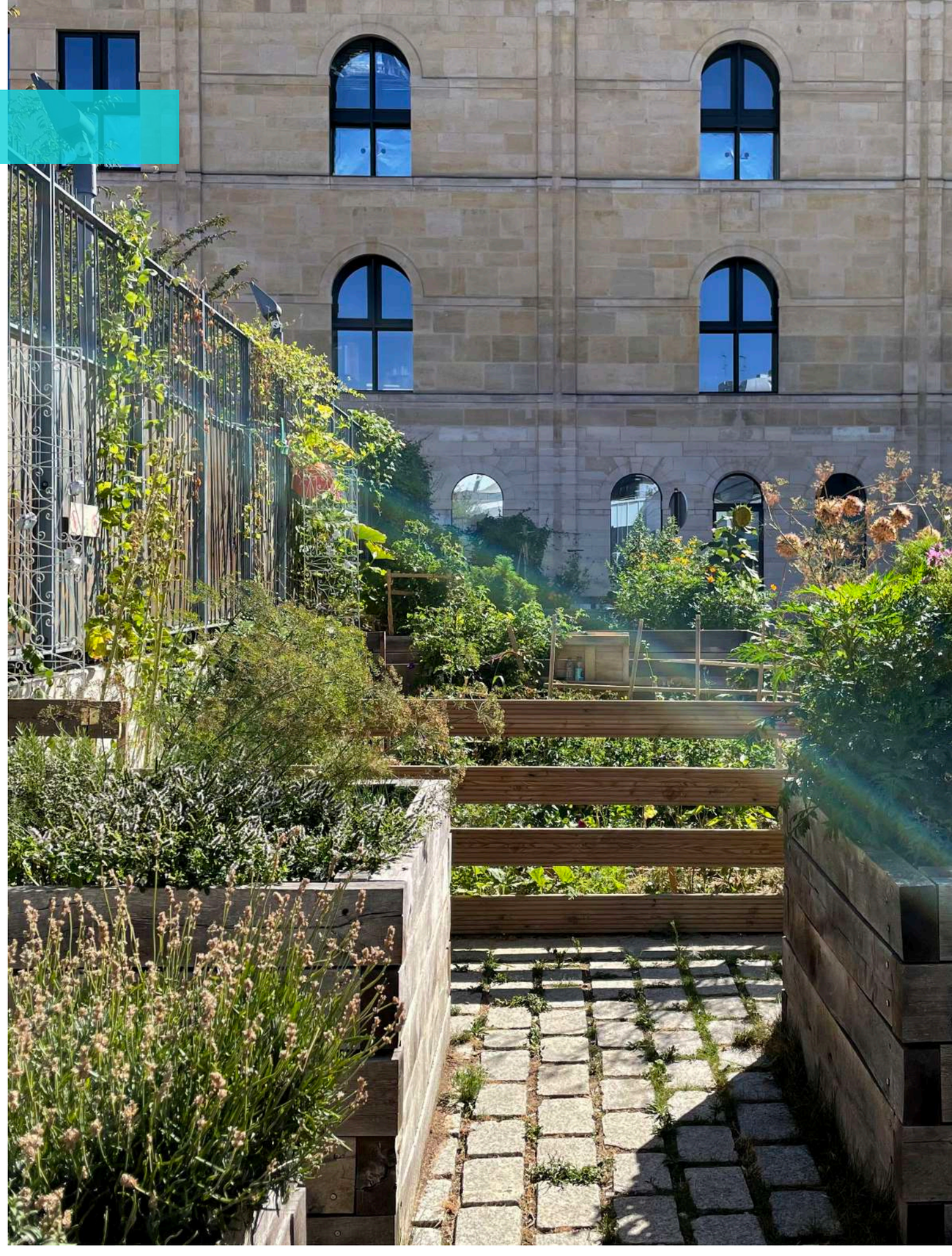

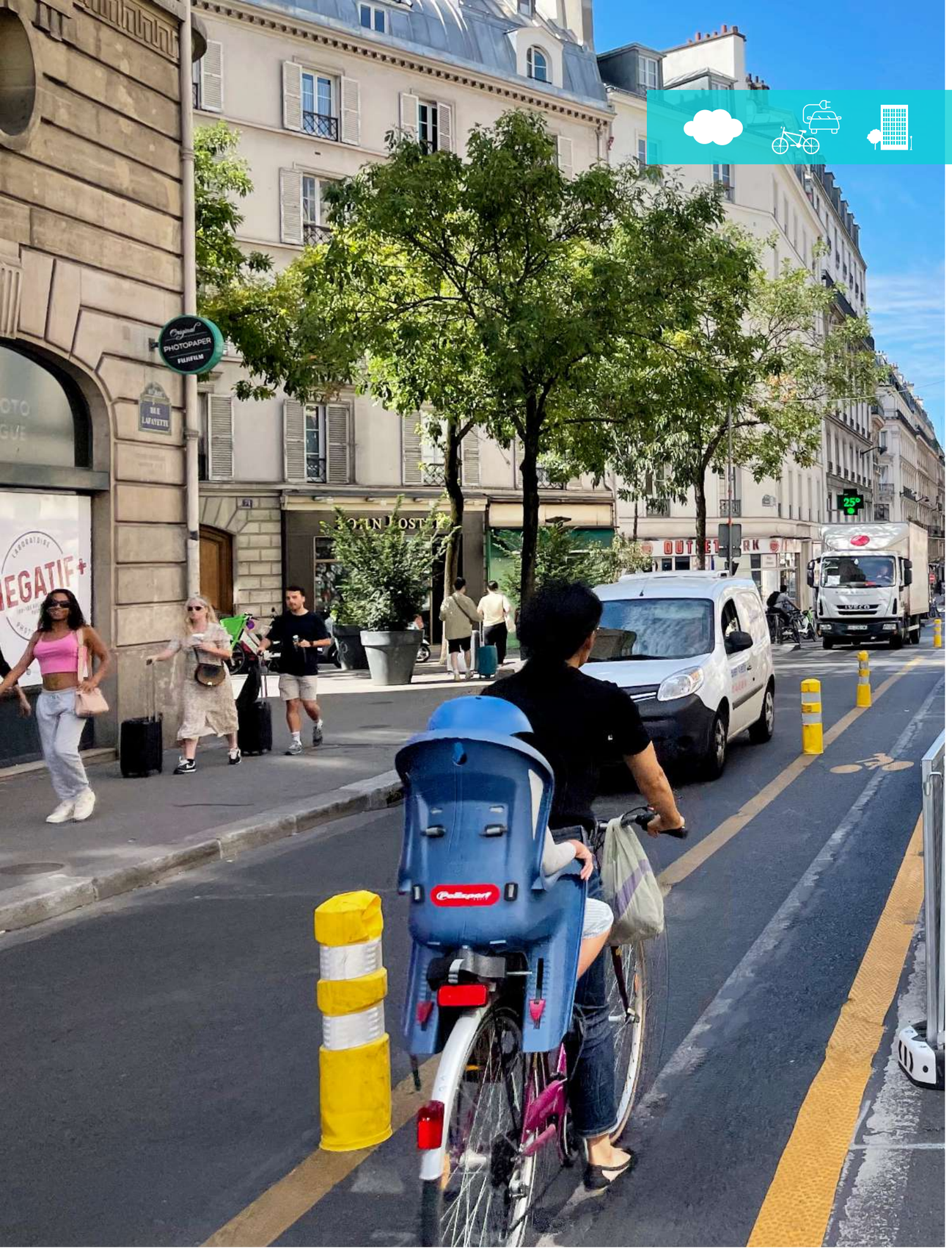

Pérénnisation d'un piste cyclable

Chantier en cours

Rue Lafayette

Portion du n°77 jusqu'à la place de Valenciennes.

Dans le cadre du Plan Vélo de la Ville de Paris, la rue La Fayette est concernée par un grand chantier visant à pérenniser les aménagements cyclables mis en place à l'issue du confinement. Débutés en mars et s'achevant en décembre 2022, ces travaux en deux phases ont pour objectifs :

- La création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur chaussée, côté impair
- La sécurisation des piétons par la réalisation d'un séparateur, de refuges piétons et l'installation de feux de signalisation
- La création de places de livraison et de plus de 300 places vélos.

La portion située dans le 10e arrondissement sera achevée en décembre 2022.

À proximité, l'église Saint-Vincent de Paul et Le square Cavaillé Coll proposent des îlots de fraîcheur en période de forte chaleur.

À ce sujet, depuis 2018, le secteur Saint-Vincent-de-Paul - Lariboisière bénéficie de l'opération **Tous mobilisés pour notre quartier**, un dispositif lancé par la Ville de Paris et la Mairie du 10e, qui vise à améliorer le cadre de vie d'un quartier prioritaire. Le square a ainsi fait l'objet, entre février et l'été 2020, d'une réfection complète, visant notamment à mieux lutter contre les nombreux mésusages de cet espace.

Les travaux ont permis :

- De planter davantage de végétaux
- De remettre à neuf les aires de jeux
- D'installer des agrès sportifs de plein air
- De rénover les grilles et les lampadaires

*L'objectif de **Tous mobilisés pour notre quartier** a été d'identifier les problèmes grâce à une large concertation avec les associations, les commerçants, les habitants et les acteurs institutionnels, et de construire collectivement les actions qui permettront l'amélioration durable de l'espace public.*

Le climat change, Paris agit.
Décidons ensemble !

Participez à la concertation !
Donnez vos idées sur decider.paris.fr
Du 11 octobre au 15 décembre 2022

VILLE DE PARIS

MAIRIE DU DIX